



Assurance vie d'une personne décédée.

Par **Visiteur119009**, le **03/03/2017** à **22:59**

Bonjour,

Mon beau-frère avait désigné ma soeur comme bénéficiaire de son assurance vie, et ma soeur avait accepté.

L'assureur, au décès de mon beau-frère, a fait valoir que sur le document désignant ma soeur , son mari avait bien barré la case "je change de bénéficiaire", mais qu'il avait coché une case "clause détenue par maître X" à tel endroit.

Or, ce maître X est inconnu, et l'ordre des notaires ne le connaît pas plus.

L'assureur a donc décidé de remettre l'argent de l'assurance vie dans la succession.

Ma soeur est désemparée, compte tenu de sa situation financière.

Que pouvons nous faire?

Merci